



**RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU 2023/2024**  
**A retourner avant le 15 août 2024**

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après l'imprimé relatif au relevé des compteurs d'eau, pour la facturation allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024. Nous vous remercions de le retourner dûment rempli au plus tôt, et au **plus tard pour le 15 août 2024** par courrier, par mail ou en le déposant directement à la Mairie. **Je vous rappelle le caractère obligatoire du retour de ce relevé.**

Pour rappel, nous communiquons à la Communauté de Communes du Guillemois et du Queyras votre consommation d'eau pour l'année afin que celle-ci soit comptabilisée dans la facturation de la redevance assainissement (partie variable). **Sans retour de vos relevés dans les temps, nous appliquerons un forfait de consommation.**

Enfin, je vous informe que le bilan sur la qualité de l'eau distribuée en 2023, établi par l'Agence Régionale Santé, est à votre disposition en Mairie, ou sur le site internet de la commune (<https://molinesenqueyras.fr/fr/>).

En vous remerciant par avance, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,  
Valérie Garcin



225 rue du Serre – Molines Village – 05350 Molines en Queyras

Tél : 04 92 45 83 37

Email : [mairie@molinesenqueyras.fr](mailto:mairie@molinesenqueyras.fr)

<https://molinesenqueyras.fr/>

**RELEVÉ À RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 15 AOUT 2024**

Date du relevé :

Nom, prénom :

<u>Adresse dans la Commune :</u>	<u>Adresse de facturation (si différente) :</u>

Adresse email :

N° de compteur :

Relevé du compteur :

(Vous devez retranscrire le chiffre tel que cela apparaît sur le compteur)

## PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

En tant que responsable de traitement, la Mairie de Molines en Queyras s'engage à prendre toutes les précautions utiles afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel dont elle est dépositaire dans le respect de la réglementation en vigueur, conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 26 avril 2016 concernant la protection des données personnelles.

La Mairie de Molines en Queyras et le Trésor public sont les uniques destinataires des informations personnelles concernant les abonnés au service d'eau potable.

Les traitements mis en œuvre ont pour objet la gestion des abonnements au service de l'eau de la commune et à la facturation. Ce traitement relève d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investie la mairie, en application du règlement général sur la protection des données (article 6 (1)) et de la loi Informatique et Libertés modifiée.

La Mairie de Molines en Queyras ne conserve les données à caractère personnel que pendant le temps nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées, selon les durées de conservation légales et dans le respect de la réglementation (10 ans pour les pièces justificatives comptables et 10 ans après la fin du contrat d'eau selon l'instruction DAF/DPACI/RES/2009/018).

Vous disposez, d'un droit d'accès et de rectification, un droit d'effacement, un droit à la limitation des données qui vous concernent si les conditions sont remplies et dans la limite de la réglementation en vigueur. Pour exercer ces droits, il est nécessaire d'adresser un courriel au délégué à la protection des données de la Mairie de Molines en Queyras à l'adresse électronique suivante : [mairie@molinesenqueyras.fr](mailto:mairie@molinesenqueyras.fr) ou un courrier, accompagné d'un document permettant de justifier de votre identité, à l'adresse postale suivante : Mairie de Molines en Queyras – 225 rue du Serre - Molines-Village - 05350 MOLINES EN QUEYRAS.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou bien encore à l'adresse postale suivante : CNIL- 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

